ISSN 0335-3931

norme européenne
norme française

NF EN 1014-4
Novembre 1995

Indice de classement : **T 72-073**

ICS : 71.100.50

Produits de préservation du bois

Créosote et bois créosoté — Méthodes d'échantillonnage et d'analyse

Partie 4 : Détermination de la teneur en phénols extractibles à l'eau de la créosote

E : Wood preservatives — Creosote and creosoted timber — Methods of sampling and analysis — Part 4 : Determination of the water-extractable phenols content of creosote

D : Holzschutzmittel — Teerimprägnieröl und damit imprägniertes Holz — Probenahme und Analyse — Teil 4 : Bestimmung des Gehaltes an wasserextrahierbaren Phenolen in Teerimprägnieröl

© AFNOR 1995 — Tous droits réservés

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 5 octobre 1995 pour prendre effet le 5 novembre 1995.

Correspondance

La norme européenne EN 1014-4:1995 a le statut d'une norme française.

Analyse

Le présent document s'inscrit dans la série des normes mises au point, pour leur plus grande part, au sein du CEN/TC 38, en vue de la préservation du bois.

Il concerne la créosote et en particulier il définit une méthode de détermination de la teneur en phénols extractibles par l'eau analysés par chromatographie en phase liquide à haute performance.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : bois, produit de protection du bois, imprégnation, créosote, analyse chimique, dosage, phénols, extraction, eau, chromatographie liquide haute performance.

Modifications

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex — Tél. : (1) 42 91 55 55

© AFNOR 1995 AFNOR 1995 1er tirage 95-11

Membres de la commission de normalisation

Président : M OZANNE

Secrétariat : MLLE COLIN — BNBA

M	CASTAN	EXPERT
M	COMPIN	UNFCS CHARPENTE MENUISERIE PARQUETS
M	DAGNAUD	PITCHPIN SARL
M	DE LADONCHAMPS	SYNDICAT GENERAL DES FABRICANTS DE PANNEAUX A BASE DE BOIS
M	DEMANGE	BNBA
M	DEON	CIRAD FORET
M	DEPELDT	EXPERT
M	DESCHAMPS	DPPR
MME	DIROL	CTBA
M	DUTHEIL	FNIB
M	FONTAN	CSTB
M	HILAIRE	DGA ETCA
M	HÜE	AFNOR
M	IVANES	AFIEB
M	JANMOT	BNPV
M	MARCOTTE	CECIL SA
M	MIGAN	DGCCRF
M	NEURISSE	NEURISSE SA
M	NEVERS	SARPAP SA
M	OZANNE	AFPB/CTBA
M	PEIRANI	SERBCO
MME	PHILIP	MIN AGRICULTURE
M	RAYZAL	CTBA
M	SAGEOT	CTBA
MME	SERMENT	CTBA
M	STIEFBOLD	SEPAM
M	TARK	SOC BULKMAN
M	VAILLANT	ISOROY SA
M	WOEHLING	XYLOCHIMIE SA
M	WOZNIAK	XYLOCHIMIE SA

Avant-propos national

Références aux normes françaises

La correspondance entre la norme mentionnée à l'article «Références normatives» et la norme française identique est la suivante :

ISO 3696 : NF ISO 3696 (indice de classement : T 01-070)

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 1014-4

Juillet 1995

ICS 71.100.50

Descripteurs : bois, produit de protection du bois, imprégnation, créosote, analyse chimique, dosage, phénols, extraction, eau, chromatographie liquide haute performance.

Version française

Produits de préservation du bois — Créosote et bois créosoté — Méthodes d'échantillonnage et d'analyse — Partie 4 : Détermination de la teneur en phénols extractibles à l'eau de la créosote

Holzschutzmittel — Teerimprägnieröl und damit imprägniertes Holz — Probenahme und Analyse — Teil 4 : Bestimmung des Gehaltes an wasserextrahierbaren Phenolen in Teerimprägnieröl

Wood preservatives — Creosote and creosoted timber — Methods of sampling and analysis — Part 4 : Determination of the water-extractable phenols content of creosote

La présente norme européenne a été adoptée par le CEN le 1995-05-24.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite dans une autre langue par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Secrétariat Central : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles

© CEN 1995 Tous droits de reproduction et de communication sous toutes formes et par tous moyens, réservés au CEN et à ses membres pour tous pays.

Réf. n° EN 1014-4:1995 F